

YouTube



# Le Saint-Georgeais

Bulletin municipal n°162

Décembre 2023 - Février 2024



**Le Conseil Municipal des Jeunes inaugure les espaces sans tabac, p. 23**



**A la une : le travail des commissions p. 7-9**

**A vos agendas : le téléthon, les vœux du maire, les caisses à savon , p. 26-27**

**Hommages à Nhung LEHOUX p. 4, Dominique BERNARD p. 24**

# SOMMAIRE

Editorial	p 3
La page des habitants :	
♦ Hommage à Nhung LEHOUX	p 4
♦ Interview : Daniel ALLAIRE	p 5
♦ Interview : Madame CAMESCASSE	p 6
A la une : Les commissions	p 7-9
Retour en images :	
♦ La rentrée des classes	p 10-11
♦ A la rencontre des habitants	p 12
♦ Les animations	p 13
♦ Les spectacles / Le 11 novembre	p 14
♦ Les travaux	p 15
Comptes-rendus :	
♦ Conseil Municipal du 12 juin	p 16-20
Vie de la commune :	
♦ Le CCAS	p 21
♦ Le fonctionnement du CCAS	p 22
♦ Le CMJ	p 23
♦ Hommages / En bref	p 24
♦ Le PAPAG	p 25
♦ A vos agendas	p 26-27
Médiathèque	p 28
Les actualités des associations :	
♦ Le Petit Saint-Georgeais/ L'élan saintais/ Saint-Georges Animation	p 29
♦ Généalogie Entraide et Astuces/ AAAMC	p 30
♦ La Boule Saint-Georgeaise/ Saint-Georges Loisirs	p 31
♦ La Hase Saint-Georgeaise	p 32
♦ Les toiles de Saint-Georges / TC St-Georgeais	p 33
♦ ALEDHA	p 34
♦ AAP	p 35
♦ Avenir Saint-Georgeais / Roule la Poule	p 36
♦ TPE	p 37
Infos pratiques :	
♦ Urbanisme - Voirie	p 38
Infos pratiques de la CdA :	
♦ La marque de territoire	p 39
♦ Améliorer son habitat	p 40
Vie paroissiale / Nouvelle activité	p 41
Tribune libre	p 42

## Bulletin municipal d'information n° 162.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.

Conception et réalisation par la commission  
Communication : Nathalie LEGRAND,  
Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE,  
Christelle GLAUDEL, Bernard DUSSEVAL,  
Bernard JAMILLOUX.

Imprimeur : Imprimerie rochelaise.

  
Imprimerie  
ROCHELAISE

Tirage : 1 525 exemplaires sur papier PEFC.



Date de parution : Décembre 2023 .

Dépôt légal : 192

### Crédits photographiques :

- © Frédéric Rouan (p. 3, 4, 11, 25)
- © Nathalie Legrand (p. 1, 12, 13, 14)
- © Romain Rouan (p. 5, 12, 15, 24, 34)
- © Allan Glaudel (p. 13)
- © Candice D. Photo 17 (p. 13)
- © Renaud Tapon (p. 13, 23)
- © Jean-Daniel Issanchou (p. 14)
- © Sophie Burret (p. 28)
- © Marthe Castagneyrol (p. 30)
- © Elodie Dubut (p. 29)
- © Stéphane Goulevant (p. 36)



« La tolérance est un moyen au service du "vivre ensemble". »



Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

Le 13-10-2023, la barbarie du terrorisme a encore frappé. Un professeur, M. Dominique BERNARD, est décédé après avoir été poignardé et 3 personnes ont été blessées. S'attaquer à une école, à un enseignant et des agents, c'est s'attaquer à la République tout entière. Hasard du calendrier, le lendemain dans notre école élémentaire, l'Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui (ALÉDHA) organisait une exposition de photos. Lors de cet événement, j'ai rendu hommage aux victimes et j'ai eu une pensée profonde pour les familles touchées par cette tragédie. Ces moments organisés par ALÉDHA sont très importants pour rappeler que les écoles doivent rester des lieux de rassemblement, d'échanges et de joie et non pas des lieux de drames et d'horreur.

Comme vous pouvez le voir dans les médias, les violences verbales et physiques touchent aussi les élus locaux. Elles se sont multipliées et aggravées ces dernières années. Notre démocratie doit protéger ses représentants et je ne peux que soutenir à 200% la proposition de loi pour améliorer la protection des élus locaux qui vient d'être examinée au Sénat.

Qu'il s'agisse de l'incendie criminel de son véhicule et de son domicile dont a été victime Y. MOREZ, Maire de Saint-Brevin-les-Pins, ou encore de l'attaque à la voiture bélier dirigée contre le domicile du Maire de L'Haÿ-les-Roses, V. JEANBRUN, ou encore la violence physique sur mon collègue J-L. ALGAY, Maire de L'Houmeau, plusieurs faits inadmissibles ont mis en lumière l'urgence de la situation.

« Sur l'année 2022, 1 387 faits ont été recensés à l'encontre des seuls élus locaux. Dans près de trois quarts des cas, ce sont les maires qui sont visés. Plus de 12 % de ces faits constituent des violences physiques, tandis que les atteintes par paroles et écrits (menaces, menaces de mort, outrages et injures,

diffamation,...) en représentent 76 %.

Intolérables, ces violences dirigées contre les élus constituent une menace pour notre démocratie. Outre les démissions d'élus qu'elles engendrent, elles risquent de provoquer une crise de l'engagement citoyen et une érosion des vocations électorales (...). Alors que le malaise ressenti par les élus sur le terrain ne cesse de s'accroître, la protection de ces derniers apparaît plus que jamais devoir être à la hauteur de leur engagement quotidien au service des territoires.

Au 1er mai 2023, 1 078 maires avaient démissionné volontairement de leur mandat et 29 214 conseillers municipaux (...).» (source : <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl22-648.html>).

Sur l'agglomération de Saintes, une 50aine de démissions de Conseillers Municipaux sont à noter.

Je tiens donc à remercier chaleureusement tous les membres de mon équipe municipale qui s'investissent au quotidien. J'appelle à tous à un peu de tolérance qui reste le meilleur moyen au service du "vivre ensemble". Et comme depuis 3 ans, je continue à vouloir travailler tous ensemble pour la collectivité.

Concernant ce bulletin, nous avons fait le choix de mettre à la Une, le travail des commissions communales (pp. 7-9). Je vous invite vraiment à parcourir ces pages et notamment celle de la commission Communication qui explique comment se construit ce bulletin et notamment les modalités de publication de la Tribune Libre.

Pour terminer, avec toute mon équipe municipale, je suis heureux de pouvoir vous inviter dès maintenant pour les traditionnels vœux le samedi 13 janvier à 10h30 à l'Espace Multipôles. J'espère vous y voir nombreux.

En attendant, je vous souhaite à tous, de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

À vos côtés et à votre écoute,

Frédéric ROUAN





Comme beaucoup d'entre vous, nous avons eu la grande tristesse d'apprendre le décès de Madame Nhung LEHOUX survenu le 16/09/2023, à l'âge de 58 ans.

Présidente de l'association Vietnam 17, pendant 13 ans, elle fut une force vive de la vie associative locale. Elle a contribué par sa passion pour son pays natal à rassembler autour d'elle de nombreuses personnes qui lui doivent une meilleure connaissance de ce beau pays.

Un de mes souvenirs marquants avec elle est la visite de l'ambassadeur du Vietnam à Saintes, le 4 février dernier, visite qui s'est réalisée dans le cadre de l'événement « *Le Vietnam s'invite à Saintes* » porté par Nhung LEHOUX, son mari Pierre et son association. Elle était persuadée que, dans un avenir proche, les échanges qui ont pu avoir lieu et cette visite se développeraient très rapidement autour de projets fédérateurs qui enrichiraient les relations culturelles entre les deux pays.

Je tiens à souligner et à saluer son implication dans la vie municipale et, personnellement, j'ai eu la chance de partager avec elle de très bons moments pour de belles actions, quand nous étions investis comme parents d'élèves.

Au revoir Nhung, tu vas manquer à toute la vie associative et au-delà, repose en paix.

Saint-Georges-des-Coteaux, le 30/10/2023.

Frédéric ROUAN, Maire de Saint-Georges-des-Coteaux



Passage de la délégation de l'ambassade du Vietnam à Saintes, conduite par SEM Dinh Toan Thang.



# DANIEL ALLAIRE

Le 24 octobre 2023, nous avons été à la rencontre de Daniel Allaire, comme annoncé dans le bulletin n°160 de juin 2023, « Culture », p. 17.

## Décrivez-vous en quelques mots.

Je suis né à Saintes en 1955. J'ai un fils et un petit-fils. Retraité, j'étais dessinateur métreur en charpente métallique. J'habite Saint-Georges-des-Coteaux depuis 1981 à La Gitinerie, dans la maison de mes grands-parents maternels. J'ai rénové cette bâtisse avec mon père.

## Une famille du cru...

Oh oui ! Cette maison appartient à ma famille depuis 1880 !

## Et vos parents, que faisaient-ils ?

Mon père était agriculteur et assureur. Ma mère participait aux travaux de la ferme.

## Parlez-nous de Saint-Georges-des-Coteaux dans les années 80.

Je ne suis pas nostalgique. J'apprécie le progrès. J'ai suivi l'essor des zones commerciales. Je n'aime pas dire que c'était mieux avant. Je vis avec mon temps.

## De 1981 à 2023, vous avez dû constater une certaine évolution...

J'aime la répartition de la nouvelle zone en plein essor. Leroy Merlin, j'aimerais bien qu'il vienne. Si ça se fait, et je l'espère, ça va cartonner ! La future piste cyclable sera la bienvenue pour desservir nos hameaux. Le tracé que vous avez proposé nous plaît beaucoup.

## Vous êtes lié à la politique aussi...

Exactement, ma sœur était conseillère municipale et mon grand oncle, Hippolyte Allaire, était Maire de Pessines. Philippe Marchand (Ministre de l'Intérieur de François Mitterrand), Jean Rouger (ancien Maire de Saintes et ancien député de la Charente-Maritime) et Roland

Beix (ancien député de la Charente-Maritime) ont décoré mon père, Pierre Allaire, Adjoint à Pessines, pour ses 30 ans d'investissement.

## Et vous avez été élu chez nous...

Tout à fait, de 2001 à 2020 pendant 19 ans. Durant mes deux premiers mandats, je participais activement aux commissions voirie, urbanisme, animation, environnement, culture et information. J'étais représentant au syndicat d'électrification, au syndicat des eaux et à la commission d'appel d'offres. Pendant mon dernier mandat, je ne participais plus aux commissions communales, mais uniquement à une commission communautaire : le tourisme. En mars 2020, j'ai souhaité ne pas repartir.

## Que faites-vous aujourd'hui ?

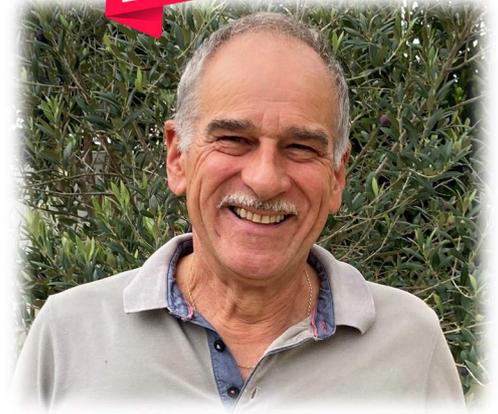
Je profite de mon temps libre comme coach de marche nordique chez « Saintes Athlétisme ».

## Participez-vous à la vie locale ?

Bien-sûr ! J'ai été un membre actif de l'association des parents d'élèves pendant 8 ans et j'ai fait les Jeux Intervillages. Aujourd'hui, je côtoie les gens du bourg et j'apprécie les événements de Saint-Georges-des-Coteaux. Je participe à La Fête du Melon, j'aime venir à La Fête du Parc et à la Descente de Caisses à Savon. Je suis d'ailleurs en réflexion... pourquoi n'en confectionnerais-je pas une ? (*rires*).

## Votre avis sur les médias ?

Le 16 avril 2023, le tracteur de mon petit-fils a disparu. Nous pensions ne plus jamais le revoir. Nous avons fait appel à la municipalité. Les élus ont partagé la publication sur



Facebook et, le 22 avril, un homme nous a rapporté le tracteur qu'il avait emporté. Un immense merci !

## Que pensez-vous du bulletin ?

Je parcours les délibérations des conseils. J'aime aussi la page des messes et les retours en image.

## Parlez-nous des Maires de la commune.

J'ai toujours eu beaucoup de respect pour Georges Ducept. J'étais présent pour sa distinction honorifique de Maire Honoraire. C'était un homme que j'admirais. Le couple qu'il formait avec son épouse était si beau. Ils étaient très liés et ils sont toujours restés simples. Georges Ducept était un Maire droit.

## Avez-vous des regrets ?

Non car nous avons bien profité !

## Êtes-vous heureux ?

On ne se plaint pas tant qu'on a la santé.

Un petit mot de...

**NADINE MÉHÉE ALLAIRE**

Je vous remercie de consacrer une page à mon mari. Je suis arrivée ici 3 ans après lui. J'étais comptable pendant 41 ans. Mon père était conducteur d'engins et ma mère s'occupait des enfants.



# MADAME CAMESCASSE

Madame CAMESCASSE, habitante de Mongré, est présidente depuis 2010 de l'association familiale de Saintonge qui s'est annexée à l'association familiale de Saintes existante depuis 1947.

Cette association avait pour but de subvenir aux besoins des familles nombreuses.

L'association familiale de Saintonge intervient dans deux domaines. D'une part, la défense des consommateurs et d'autre part, les bourses aux vêtements et jouets de Noël.

43 bénévoles actifs font vivre cette association qui compte 250 à 300 adhérents.

L'adhésion coûte 17 euros par an et permet de profiter de façon illimitée du service concernant la défense du consommateur (réponses aux diverses questions, rédaction de courriers...) ainsi que déposer des objets destinés à être vendus aux différentes bourses organisées au cours de l'année. Ces bourses, au nombre de trois, une en octobre (vêtements), une en novembre (jouets, cadeaux de Noël) et une au printemps (vêtements) se déroulent à l'espace Mendès-France à Saintes. A noter que le 17 décembre 2023 se tiendra à la salle des Camélias, de 10h à 17h, une friperie qui sera constituée de tous les invendus des bourses écoulées de l'année en cours. Un sac de 50 litres sera remis à l'entrée et une fois rempli coûtera 5 euros à l'acquéreur.

Madame CAMESCASSE a intégré au départ cette association grâce à sa voisine qui avait sollicité son aide pour la rédaction de courriers (professeur d'histoire-géographie à l'époque) puis a rapidement trouvé du plaisir à intégrer l'association, riche en contacts humains.

L'association est ouverte le mardi après-midi de 14 h à 17h et le jeudi matin de 9h30 à 12H.

ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINTONGE

13 rue du moulin de Paban

17100 Saintes

Joignable au 06-86-45-04-50



Messieurs CAMESCASSE, ARNAULD, ROUAN, Mesdames CAMESCASSE et ALLAIRE lors d'une friperie de l'association

Vous lisez dans les différents bulletins les délibérations qui sont prises en conseil municipal. Elles sont le fruit d'un travail fait en amont par les différentes commissions. Celles-ci ont un rôle consultatif, les décisions étant prises ensuite en bureau municipal puis présentées et débattues en conseil municipal. Elles sont

composées d'élus, mais aussi d'habitants, qui peuvent ainsi donner leur avis. Voici quelques informations sur leur composition et la façon dont elles travaillent. M. le Maire est le président de droit de toutes les commissions, qui sont dirigées de fait par le vice-président.

## COMMISSION CADRE DE VIE ET BÂTIMENTS PUBLICS

Renaud TAPON, Adjoint et Vice-Président  
 Franck BOUCHET, Conseiller municipal  
 Michel DEBARMONCLAIR, représentant des habitants  
 Allan GLAUDEL, Conseiller municipal  
 Cécile LABROUSSE, Conseillère municipale  
 Sylvie PATRY, Conseillère municipale  
 Patrick PERONNEAUD, Conseiller municipal  
 Stéphane TROUVÉ, Conseiller municipal

La commission se réunit périodiquement afin d'étudier des projets liés à la modernisation des équipements publics; à la recherche de solutions liées à la réduction des dépenses d'énergie. Elle propose et priorise les travaux nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des Saint-Georgeais ; propositions qui sont ensuite étudiées par la commission budget avant d'être débattues en conseil municipal.

Issue de cette commission, le groupe de travail "Parc", réfléchit plus particulièrement à la renaturalisation du parc Georges Ducept, il est composé de :

- Frédéric ROUAN ;
- Renaud TAPON ;
- Françoise ALBERT, représentante de la Boule Saint-Georgeaise ;
- Richard BOURDIN, agent technique ;
- Michel DEBARMONCLAIR ;
- Sylvie EL AMRANI, habitante ;
- Cécile LABROUSSE ;
- Berengère LOENS, Conseillère municipale ;
- Vanessa LOSUNG, représentante des assistantes maternelles ;
- Sylvie PATRY ;
- Romain ROUAN, Adjoint ;
- Laetitia SOULA DEL VECCHIO, Adjointe.

## COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES, SPORTIVES ET VIE ASSOCIATIVE

Laetitia SOULA DEL VECCHIO, Adjointe et Vice-Présidente  
 Nathalie BONDUEL, Conseillère municipale  
 Stevens CROMPAS, Conseiller municipal  
 Stéphanie GÂS, Conseillère municipale

La Vice-Présidente travaille en collaboration avec les Bureaux des Associations communales et échange avec les Présidents.

Elle reste à leur disposition pour des questions relatives au sport et à la vie associative.

Cette commission se réunit en fonction de l'actualité et en collaboration avec la commission Animation.

## COMMISSION ANIMATION

Nathalie LEGRAND, Adjointe et Vice-Présidente  
 Franck BOUCHET, Conseiller municipal  
 Stéphanie GÂS, Conseillère municipale  
 Marie-Luce JOUBERT, Conseillère municipale  
 Sylvie PATRY, Conseillère municipale  
 Romain ROUAN, Adjoint  
 Brigitte SEGUIN, Conseillère municipale  
 Laetitia SOULA DEL VECCHIO, Adjointe

La commission se réunit périodiquement pour échanger sur les animations, en proposer de nouvelles et bâtir des projets. Ses membres ont ainsi réalisé le sapin de Noël (Franck BOUCHET), décoré par Stéphanie GÂS et Nathalie LEGRAND. Ils ont mis en place la chasse aux œufs pour les enfants de la commune.

Issu de cette commission, un groupe de travail piloté par Romain ROUAN a organisé la première descente de caisses à savon et planche actuellement sur la prochaine manifestation.

**COMMISSION FINANCES ET ECONOMIE**

Frédéric ROUAN, Maire et Président

Alain CORS, Conseiller municipal

Valérie DAMIENS, Conseillère  
municipale

Olivier LAURENCEAU, Conseiller  
municipal

Amanda LESPINASSE, Adjointe

Tout au long de l'année, des points sont faits entre M. le Maire et la Directrice Générale des Services (point trésorerie, prévision pour les mois prochains, ce qui est engagé et ce qui ne l'est pas, point précis sur les gros projets (périscolaire, maison du parc, ...). Avec M. le Maire et Mme Amanda LESPINASSE, 1ere Adjointe, ils préparent la Commission Budget qui se réunit en début d'année, en amont de la réunion du conseil municipal qui votera le budget. Afin de les aider à aborder sereinement les différentes étapes de la préparation du budget, ils peuvent compter sur l'appui de la conseillère à la Trésorerie Publique (DDFIP de Charente-Maritime).

Avant la commission Budget, chaque adjoint travaille sur sa propre délégation en détaillant les recettes et dépenses estimées de l'année à venir. Le Maire et la 1ere adjointe centralisent toutes ces propositions, et préparent le budget à présenter à la commission Budget.

Cette commission examine les questions liées au budget et aux finances. Lors de la commission, l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année passée sont examinées et l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour l'année sont présentées et discutées. La commission propose ainsi les taux d'imposition.

**COMMISSION COMMUNICATION**

Nathalie LEGRAND, Adjointe et Vice-Présidente

Bernard DUSSEVAL, habitant

Christelle GLAUDEL, habitante

Bernard JAMILLOUX, habitant

Cécile LABROUSSE, Conseillère municipale

Romain ROUAN, Adjoint

Marina WURTZ, Conseillère municipale

La commission se réunit quatre fois par an, pour réfléchir sur le prochain bulletin municipal. Les membres peuvent proposer des idées de rubrique, de sujet. Ils peuvent également se porter volontaires pour rédiger des articles ou réaliser des interviews. Une fois le bulletin réalisé, ils le relisent pour donner leur avis et corriger les éventuelles fautes et coquilles. Enfin, la communication de la mairie en général peut y être discutée et améliorée. Même si Le Maire est le Directeur de la publication, le Bureau Municipal valide le bulletin avant impression. Légalement, il est le responsable civil et pénal du contenu du bulletin.

**La Tribune libre et quelles sont les modalités de publication ?**

L'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose de réserver, dans les bulletins d'information diffusés par les communes, un espace d'expression aux élus et notamment aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Cet espace d'expression est proportionnel au nombre d'élus au Conseil Municipal par groupe.

Depuis le début, dans le bulletin municipal de Saint-Georges-des-Coteaux, en accord avec la Commission Communication, une page entière est réservée à la Tribune Libre. Le choix a été fait que chaque groupe dispose d'une ½ page (= 1500 signes) chacun. Ainsi, chaque Groupe a le même espace sans respecter la répartition du nombre d'élus (strictement au vu de la composition du Conseil Municipal). En effet, le Groupe de la Majorité devrait avoir 2/3 de page et le Groupe Opposition 1/3.

Si l'article proposé dépasse la place réservée, qu'il s'agisse du Groupe de la Majorité ou du Groupe d'Opposition, la Commission Communication demande alors de réduire l'article et non pas de modifier son contenu.

**Page réservée au Conseil Départemental et quelles sont les modalités de publication ?**

La Commission Communication sollicite systématiquement les Conseillers Départementaux avant chaque parution. L'article proposé par les Conseillers Départementaux tient généralement sur une page et n'est jamais modifié.

En désaccord avec le fonctionnement de la communication, Marina WURTZ a décidé de démissionner de cette commission.

### COMMISSION URBANISME - HABITAT - VOIRIE - RESEAUX DIVERS

Romain ROUAN, Adjoint et Vice-Président  
 Jean-François ARNAULD, habitant  
 Luigi BELLO, habitant  
 Sébastien BOULARD, habitant  
 Alain CORS, Conseiller municipal  
 Valérie DAMIENS, Conseillère municipale  
 Bernard DUSSEVAL, habitant  
 Allan GLAUDEL, Conseiller municipal  
 Francis PATRY, habitant  
 Patrick PERONNEAUD, Conseiller municipal  
 Guillaume ROSSIGNOL, Conseiller municipal  
 Renaud TAPON, Adjoint  
 Thierry THOMAS, habitant

La commission, qui se réunit tous les trimestres, est chargée de l'aménagement et du développement urbain de la commune. Elle examine et prépare les projets soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Elle permet de faire un point sur les travaux en cours en matière de voirie, d'échanger sur les propositions de l'Adjoint référent et des membres, et de parler du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui fixe les règles de la construction sur le territoire communal.

Lors des deux dernières commissions, il a notamment été question d'aménagements à Varaise et de l'Établissement Public Foncier. C'est également dans cette commission que sont abordés les thèmes en lien avec l'Agriculture et le Territoire et les dossiers prépondérants comme la « Zone Commerciale » et « le futur itinéraire cyclable vers Saintes ».

### COMMISSION ENFANCE, EDUCATION ET AFFAIRES SOCIALES

Amanda LESPINASSE, Adjointe et Vice-Présidente  
 Laetitia SOULA DEL VECCHIO, Adjointe  
 Stevens CROMPAS, Conseiller municipal  
 Stéphanie GÂS, Conseillère municipale  
 Marie-Luce JOUBERT, Conseillère municipale  
 Aurélie TAPON, habitante

La compétence « éducation-enfance-jeunesse » est détenue par la CdA. Elle recouvre un champ très large. Seules les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux bâtiments en sont exclues. La CdA associe toutes les communes au fonctionnement quotidien de cette compétence. Les élus communaux sont acteurs à tous les niveaux de prise de décision à leur participation aux commissions. La commission communale est donc en lien étroit avec les commissions Education de la CdA.

Dans les faits, les Affaires sociales sont gérées par le Conseil d'administration du CCAS.

### GRUPE DE TRAVAIL « INFORMATION, INFORMATIQUE, MÉDIAS ET RÉSEAUX SOCIAUX »

Romain ROUAN, Adjoint  
 Franck BOUCHET, Conseiller municipal  
 Allan GLAUDEL, Conseiller municipal

Le groupe de travail se réunit régulièrement afin d'échanger sur divers sujets en lien avec les médias. Les réseaux sociaux, le parc informatique, la cybersécurité, le numérique responsable et la sobriété numérique en sont les thèmes majeurs. Le groupe a permis la mise en place de réunions en visioconférence, de l'informatisation du cimetière et de la numérisation des actes d'état civil.

# La rentrée des classes



## Ecole élémentaire :

Premier plan

Mesdames ISSANCHOU, directrice, CP ; ARSANDEAU, CM1 ; MALAVERGNE, complément de service CP et CM1 ; RICHARD, CE1-CE2 ; LE-ROY, CP-CE1 et NOUHAUX, AESH.

Deuxième plan :

Madame ROUQUET, AESH ; Messieurs GARNIER, CE2, et DESPORTES, CM1-CM2 ; Mesdames COUTURIER, CM1-CM2, et TARDE, AESH.

## Ecole maternelle :

Petite section : 27 élèves avec Mesdames LEYRIS et MUZY (Atsem)

Moyenne/ grande section : 11 et 13 élèves avec Mesdames DELAVault et VILA CORNELLAS (Atsem)

Moyenne / grande section : 10 et 15 avec M. NOCQUET et mesdames RAVET et JEAN (Atsem)



# La rentrée des classes



La restauration scolaire (de gauche à droite) :  
Magaly THOMAS - Liudmyla DUNAICHUK -  
Cécile BON-RADJ  
Joël PORTEAU - Alex VARTANIAN



L'accueil périscolaire (de gauche à droite) : Danielle SEELEUTHNER, animatrice ; Gaëlle LOTTE, agent d'entretien et animatrice ; Marie-Noëlle ROCHET, agent d'entretien ; Léna MAULAVE, animatrice ; Marie-Laure BASSIER, animatrice ; Carole TARDON, animatrice ; Assia ALECTUS, responsable d'accueil périscolaire.

M. le Maire, en compagnie des conseillers municipaux Bérangère LOENS et Stevens CROMPAS, était présent à la rentrée scolaire des élèves saint-georgais. Avant que les enfants et parents n'arrivent, petit bonjour traditionnel à l'équipe Restauration et Périscolaire puis aux enseignants de la Maternelle et du Primaire !



Le Maire a été déjeuner au self avec les enfants, accompagné de M. DRAPRON, Président de la CdA, M. PANNAUD, Vice-Président « Education, Enfance », Mme CAMBON, Vice-Présidente « Petite enfance, politique jeunesse communautaire », Mme CHEMINADE, Vice-Présidente et l'équipe Éducation de Saintes Grandes Rives.

# A la rencontre des habitants



Rencontre Moulin de Razé



Fête des voisins au Clos de Meursac



Forum des associations

Accueil des nouveaux arrivants



# Les animations



Les jeunes du CMJ font visiter l'église et le clocher



A la découverte du futur itinéraire cyclable

Octobre rose : après un échauffement musical, randonnée dans la campagne saint-georgeaise, avec le soutien et au profit des Enchanteuses



# Les spectacles



Même pas peur, quoique ?



Un loup dans le potage

# Le 11 novembre



# Les travaux de voirie



Route de Meursac



Chemin des Fresneaux



Chemin du Puits romain



Chemin des Vignes



Rue des Jonquilles



Rue du Muguet

Suite à la Tempête Domingos, élus et agents se sont mobilisés pour faire le tour de la commune et sécuriser les zones autour des arbres tombés.

Heureusement, globalement, pas trop de dégâts



os de

Ci-dessous la liste des délibérations et le résumé ou l'explication des décisions. Le Procès-Verbal complet du conseil municipal est disponible sur le site de la commune et en mairie.

Numéro	OBJET	DÉCISION
2023-06-12-1	INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX SUITE A DEMISSIONS et LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU	SANS VOTE
2023-06-12-2	FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS	APPROUVÉ Unanimité
2023-06-12-3	ELECTION D'UN ADJOINT SUITE A DEMISSION	APPROUVÉ Unanimité
2023-06-12-4	INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS et REPARTITION DE L'ENVELOPPE INDEMNITAIRE	APPROUVÉ Unanimité
2023-06-12-5	DÉSIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTÉRIEURS	APPROUVÉ Unanimité
2023-06-12-6	COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES	APPROUVÉ Unanimité
2023-06-12-7	SUBVENTION AU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	APPROUVÉ Unanimité
2023-06-12-8	APPROBATION DU CONTRAT DE PROXIMITÉ AVEC LE DÉPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL	APPROUVÉ Unanimité
2023-06-12-9	CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ AVEC LA CDA	APPROUVÉ Unanimité

#### **RELEVÉ des DÉCISIONS PRISES depuis le 28 MARS 2023**

Au vu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2020, M. le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

**Décision n°9 du 31 mars 2023** : Un marché en procédure adaptée pour la consultation de la maîtrise d'œuvre pour la construction de la maison du Parc est passé avec Laura DUTOUR, Architecte et Ressources Architecture. Le montant des honoraires 9 600 € HT.

**Décision n°10 du 4 avril 2023** : Vu la nécessité de remplacer la structure de jeux de l'école élémentaire, une demande de subvention de 30% du montant HT des travaux (34 736,00 € HT) est adressée au Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

**Décision n°11 du 5 avril 2023** : Vu la nécessité de remplacer les menuiseries du restaurant scolaire, une demande de subvention de 30 % du montant HT des travaux montant (35 292,76 € HT) est adressée au Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

**Décision n°12 du 15 mai 2023** : Une demande de subvention de 40% du montant HT est déposée auprès de l'État dans le cadre du « Fonds Vert » pour la réhabilitation d'un bâtiment ancien (6 rue des Ecoles) afin d'y transférer l'accueil périscolaire et les salles associatives. Le montant estimatif des travaux -APD (790 700 € HT) et des prestations intellectuelles (141 038 € HT) est de 931 738 € HT.

**Décision n°13 du 1<sup>er</sup> juin 2023** : Un virement de crédits d'un montant de 300 € a été réalisé du chapitre 011 au chapitre 65 au titre de la fongibilité des crédits.

- **APPROBATION PROCÈS-VERBAUX** : Le Conseil Municipal approuve les procès-verbaux des séances du 31 janvier et 28 mars 2023

### 1. INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX SUITE A DÉMISSIONS et LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU

M. C. MIGNON, 2<sup>ème</sup> adjoint, a adressé sa démission par courrier le 12 mai 2023 et Mme C. VERGEREAU, conseillère municipale, a adressé sa démission par courrier reçu le 5 juin 2023.

Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant. M. le Maire informe que M. Guillaume ROSSIGNOL et Mme Valérie DAMIENS (suivants de liste) ont accepté et sont aussitôt installés en tant que conseillers municipaux. Ils intègrent l'équipe majoritaire « Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux ». M. le Maire les remercie et leur souhaite la bienvenue.

M. le Maire donne le chiffre du nombre de démission sur l'ensemble du département et sur la CdA. Saint-Georges-des-Coteaux n'est pas une commune à part mais ne se trouvant pas dans le haut du classement des communes qui comptent le plus de démissions.

### 2. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. le Maire rappelle qu'à la suite du décès de Gérald COUTURIER, le nombre d'adjoints est passé dans les faits de 6 à 5 adjoints, mais sans délibération dans ce sens. La délégation du « Budget et finances » étant assurée par M. le Maire et Mme LESPINASSE, 1<sup>ère</sup> adjointe, il est proposé au Conseil Municipal de régulariser cette situation.

Le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- de déterminer le nombre d'adjoints à 5 (cinq) ;
- de maintenir le poste d'adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat, de la voirie et des réseaux divers devenu vacant.

### 3. ÉLECTION D'UN ADJOINT SUITE A DÉMISSION

Selon les dispositions de l'article L.2122-7-2 modifié, quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les membres du Conseil Municipal de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder.

Après un appel à candidatures auprès de tous les membres du Conseil Municipal, M. Romain ROUAN est le seul candidat au poste d'Adjoint chargé de l'urbanisme, de l'habitat, de la voirie et des réseaux divers.

M. LAURENCEAU demande pourquoi M. PÉRONNEAUD n'a pas été sollicité pour être adjoint. M. le Maire demande si M. PÉRONNEAUD se porte candidat. Ce dernier répond que non.

M. LAURENCEAU revient sur ce sujet et demande pourquoi il n'a pas eu connaissance du nom des démissionnaires.

M. CROMPAS lui répond que, lui, s'interroge sur les motivations de M. LAURENCEAU de ne pas demander en amont au Conseil Municipal le nom des démissionnaires.

M. le Maire explique qu'à la suite de la démission de M. MIGNON, 3 choix se présentaient :

- se répartir la charge de travail ;
- proposer à M. PÉRONNEAUD de rejoindre les adjoints ;
- accueillir la candidature de M. Romain ROUAN qui était volontaire.

Le choix 1 était inenvisageable vu la charge de travail déjà effective. Le choix 2 a été refusé de façon collective.

M. le Maire n'a donc pas proposé le poste d'adjoint à M. PÉRONNEAUD pour cette raison. Néanmoins, il

rappelle que si M. PÉRONNEAUD souhaite se porter candidat il en a la possibilité.

Sur ce point, Mme LESPINASSE ajoute qu'au vu des relations compliquées avec le groupe dit de « l'opposition » la possibilité de travailler de façon satisfaisante avec M. PÉRONNEAUD était impossible.

M. PÉRONNEAUD répond que lui et le groupe d'opposition ont « souvent » soutenu les projets présentés ce que n'approuve pas Mme LESPINASSE.

M. le Maire indique que tous les conseillers municipaux hommes (du fait de la nécessité de conserver la parité) ont été sollicités et que seul M. Romain ROUAN s'est porté volontaire.

M. LAURENCEAU apporte un commentaire sans poser de question et dit que « les personnes ont l'air d'avoir du mal à travailler avec le groupe ».

Mme LESPINASSE lui rappelle de faire preuve de respect dans les échanges.

La parole est donnée à M. ROUAN Romain qui exprime ses motivations et objectifs.

« Mesdames, Messieurs,

Bonsoir à tous,

J'ai décidé de lever la main car :

*Pourquoi sommes-nous réunis ce soir ? Pour le bien de la collectivité. Ce qui prime par-dessus tout, ce sont les habitants et leurs besoins.*

*Mais qu'attendent nos administrés ? Que la commune puisse fonctionner.*

*Pour ce faire, il faut, effectivement, un Bureau Municipal complet. C'est pourquoi ce n'est pas à titre personnel que je candidate mais pour que nous puissions continuer à suivre les dossiers en cours.*

*Nous referons un point d'ici quelques années ou quelques mois, et vous pourrez juger à ce moment-là du travail qui aura été fait.*

*Je sais très bien que je n'obtiendrai pas la totalité des voix, et de toute façon ce n'est absolument pas ce que je recherche.*

*Je m'engage à me former et à travailler main dans la main avec les agents qui m'apporteront leur expérience. Je serai fier et heureux de travailler avec leur concours, à leurs côtés.*

*Je vous remercie pour votre écoute et pour votre respect »*

M. le Maire propose de procéder à l'élection du 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ; Après un appel à candidatures, M. Romain ROUAN est le seul candidat au poste d'Adjoint chargé de l'urbanisme, de l'habitat, de la voirie et des réseaux

divers. De plus, étant précédemment conseiller municipal délégué dans le domaine de l'information, de la communication numérique et des nouvelles technologies, il conservera ce domaine d'intervention.

M. le Maire précise que tous les adjoints en place gardent leur délégation.

À la suite de son élection, la parole est donnée à M. ROUAN Romain :

*« Je voudrais remercier le conseil municipal pour la confiance qu'il vient de m'accorder.*

*C'est une grande responsabilité qui m'est donnée ce soir et j'en suis pleinement conscient.*

*Merci de m'avoir accordé une légitimité en ayant été élu dès le premier tour avec un vote à la majorité absolue.*

*Vous pouvez être certains de mon dévouement.*

M. ROUAN Romain ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés est proclamé 5<sup>ème</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.

#### **4. INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS et RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE INDEMNITAIRE**

M. le Maire précise qu'au vu des délégations attribuées à chaque adjoint, délégations assez denses, et des tâches importantes à effectuer, il semble légitime que tous les adjoints reçoivent la même indemnité et que les indemnités de fonction de tous restent inchangées.

M. le Maire propose qu'il n'y ait aucun changement, avec une indemnité du nouvel adjoint à la même hauteur que les autres adjoints soit au taux de 19,8% de l'indice 1027 (9 564,60 €/an) et ainsi, que les indemnités de fonction de tous restent inchangées.

Le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité des suffrages exprimés, de répartir les indemnités comme proposé ci-dessus.

#### **5. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ORGANISMES EXTÉRIEURS**

Considérant l'élection de M. Romain ROUAN au poste d'Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de

l'habitat, de la voirie, des réseaux divers, de l'information, de la communication numérique et des nouvelles technologies, il convient que le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du CGCT et des textes régissant ces organismes.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les représentants de la commune au sein du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural et du Syndicat Départemental de la Voirie comme suit :

SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural)	Romain ROUAN, titulaire
Syndicat Départemental de la Voirie	Romain ROUAN, titulaire

## 6. COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

M. le Maire propose d'intégrer les nouveaux conseillers municipaux dans les commissions communales ainsi que le nouvel adjoint dans les commissions liées à sa délégation.

M. Romain ROUAN, M. Guillaume ROSSIGNOL et Mme Valérie DAMIENS intègrent tous les trois la Commission « Urbanisme, habitat, voirie et réseaux divers ».

Mme Valérie DAMIENS intègre également la commission « Budget et Finances ».

## 7. SUBVENTION AU COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention finalisée de 3 035 € au Comité des Œuvres Sociales (COS).

## 8. APPROBATION DU CONTRAT DE PROXIMITÉ AVEC LE DÉPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

M. le Maire fait part que le Conseil Communautaire de la CdA Saintes a approuvé le 30 mars 2023 le projet de Contrat de Proximité 2022-2026 du territoire Saintais proposé par le Département de la Charente-Maritime

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité des suffrages exprimés, les propositions ci-dessous :

- approuver le contrat de proximité du territoire Saintais,
- autoriser M. le Maire à le signer et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- prendre acte de la nécessité d'être représenté au sein du Comité de suivi par un élu municipal.

## 9. CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ AVEC LA CdA

Dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie », la Communauté d'Agglomération de Saintes (CdA) a souhaité renforcer le service de Conseil en Energie Partagé (CEP). Ce service permet aux communes de la CdA de bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation d'actions d'économies d'énergie et d'eau sur leur patrimoine et développer la production et la consommation d'énergies renouvelables.

Il est apparu aujourd'hui nécessaire d'augmenter les moyens alloués au service de la CdA de Saintes en recrutant un second conseiller. Une contribution financière des communes apparaît désormais indispensable pour renforcer le service. La CdA de Saintes a délibéré le 8 juin dernier afin d'autoriser la mise en place d'une convention, entre la CdA de Saintes et les communes et d'instaurer une participation financière à hauteur de 1 €/habitant/an.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de la CdA de Saintes.

**10. INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES**

Afin de répondre à la question de Mme SEGUIN lors du dernier Conseil Municipal, M. le Maire indique l'évolution du prix du gaz. La consommation communale a baissé depuis 2021 (de 31T à 19T) mais vu l'augmentation du prix de la tonne, la dépense est quasiment identique.

**Animations** (Rapporteurs : Mme LESPINASSE, Mme LEGRAND et M. Romain ROUAN)

FÊTE DU PARC GEORGES DUCEPT : Mme LESPINASSE fait un retour sur l'exposition du 3 juin qui a eu lieu lors de la fête du parc Georges DUCEPT suite au travail des élèves de l'école élémentaire. En effet, le CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) intervient dans les écoles pour proposer des ateliers pédagogiques aux élèves sur l'urbanisation, l'architecture et les aménagements paysagers afin d'avoir une réflexion sur la biodiversité du parc et envisager des plantations ou la mise en place d'équipements urbains.

L'équipe du CAUE a proposé aux enseignants des ateliers pédagogiques de très grande qualité. Les élèves ont découvert leurs métiers et leur façon de travailler et ont préparé des maquettes et des esquisses qui ont été exposées samedi matin 3 juin.

Ce travail servira l'an prochain pour repenser l'aménagement du parc (confort des utilisateurs du parc et espaces de jeux et détente).

DESCENTE DE CAISSES A SAVONS : M. Romain ROUAN remercie les nombreux partenaires et commerçants, tous les bénévoles, l'Association Scène Ouverte, les élus du groupe de travail mais aussi les agents

administratifs et techniques, qui ont contribué à la réussite de la Descente de Caisse à Savon le 3 juin dans le cadre de « La Fête du Parc Georges DUCEPT ».

Quelques chiffres :

- ⇒ 3000 personnes se seraient déplacées, selon les pronostics des habitants ;
- ⇒ 1458 personnes ont répondu être venues à la manifestation sur Facebook ;
- ⇒ 250 repas le midi et 200 repas le soir (dîner spectacle concert) ;
- ⇒ 36 participants aux caisses à savon, 40 bénévoles, 15 signaleurs, 22 voitures américaines, 35 majorettes dont 9 jeunes, 1 toboggan géant, 6 manèges saint-georgeais, 1 fanfare, 1 cheval avec 1 calèche, 2 pains géants confectionnés ;
- ⇒ 5h de descente !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Le CMJ a exposé son travail de l'année : quiz sur les espèces animales menacées ; escape-game en association avec la ligue contre le cancer sur les méfaits du tabac ; expo des kakemonos réalisés avec ATOM LUDIK en préparation de l'œuvre graphique qui sera réalisée sur le réservoir d'eau potable, projet mené par Eau 17. Inauguration de l'œuvre prévue le 28 juin à 17h, les élus vont recevoir une invitation officielle.

ANIMATIONS A VENIR : Un point complet est fait par Nathalie LEGRAND.

REMERCIEMENTS

L'association BOXING CLUB DE SAINTES a formulé des remerciements pour le prêt de barrières.



## Le Centre Communal d'Action Sociale

## REPAS DES AINÉS

SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 À 12H00  
SALLE MULTIPÔLES DE SAINT GEORGES DES COTEAUX



Le CCAS organise le traditionnel repas des aînés, il est **OBLIGATOIRE** de s'inscrire pour pouvoir y participer.

Ce repas, proposé aux aînés de Saint Georges des Coteaux, est offert aux habitants âgés de 70 ans et plus.

*Respectueusement,*

*Le Président du CCAS et son conseil d'administration*

Nom et Prénoms :

N° de téléphone :

Date de naissance des participants :

Adresse :

70 ans et plus Saint-Georgeais/e nombre de personnes : x 0€ = 0€

moins de 70 ans Saint Georgeais/e nombre de personnes : x 30€\* = €

A déposer à la Mairie avant le 01 février 2024

\*repas payants : joindre le règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public

## Le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Georges-des-Coteaux

Il intervient dans les domaines de **l'aide sociale légale**. C'est-à-dire l'accompagnement des bénéficiaires à la constitution des dossiers qui seront transmis aux institutions chargées de la gestion des prestations sociales légales.

Mais aussi **l'aide sociale dite « facultative »**, il s'agit d'aider financièrement les familles qui rencontrent des difficultés à payer une facture. Le montant de l'aide versée est décidé après consultation du conseil d'administration, et ce après étude des ressources et des charges du demandeur.

En ce qui concerne **l'aide alimentaire dite « urgente »**, le conseil d'administration a prévu, dans son règlement intérieur élaboré et voté en juin 2021, qu'une commission permanente étudiera les dossiers dans les meilleurs délais afin de délivrer très rapidement un bon d'achat alimentaire à utiliser à l'épicerie « L'Auréange », et d'un bon d'Hygiène.

Cette commission est composée de Madame LESPINASSE Amanda, en qualité de Vice-présidente et de deux administrateurs. Madame GÂS Stéphanie, en qualité de membre élue et de Madame THOMAS Caroline en qualité de membre issu de la société civile et nommée par le maire.

Frédéric ROUAN, Maire et Président du  
Conseil d'administration du CCAS

### 5 membres élus par le conseil municipal

- LESPINASSE Amanda, Vice-Présidente, Adjointe au Maire.
- SOULA DEL VECCHIO Laetitia, Adjointe au Maire.
- GAS Stéphanie, Conseillère Municipale
- ROUAN Romain, Adjoint au Maire.
- TROUVE Stéphane, Conseiller Municipal.

### 5 membres de la société civile désignés par le Maire

- PERCHE Jean Pierre en qualité de représentant des associations de retraités et de personnes âgées.
- THOMAS Caroline en qualité d'adhérente de l'association des paralysés de France.
- FORGERIT Fabien en qualité de représentant domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.
- SARLANDE Éric en qualité de représentant des associations de personnes handicapées.
- FAVRY Virginie en qualité de représentante des associations familiales désignée sur proposition de l'union départementale des associations familiales.

AIDE AUX DEVOIRS

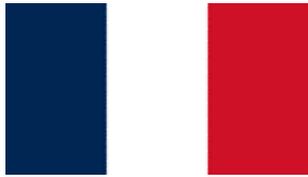
REPAS DES AÎNÉS

COUPONS SPORT /CULTURE

HEURE CIVIQUE

REGISTRE PERSONNES ISOLÉES OU EN SITUATION D'HANDICAP : contacter, accompagner et protéger les personnes vulnérables (épidémie, canicule, grand froid..)  
Ramassage verre et papier

# Le Conseil Municipal des Jeunes



## Election

Le 14 septembre a eu lieu la réélection du maire référent des jeunes et de ses adjoints ainsi que la prolongation des mandats des membres les plus anciens. Juliette a été élue en tant que nouvelle maire référente des jeunes. Avec elle, Clara a conservé sa place d'adjointe référente à l'événementiel tout comme Delizia qui garde son poste d'adjointe référente aux sports. La nouvelle adjointe référente à l'environnement est Pauline. Elles ont été élues à la majorité et mettront tout en place pour vous proposer des projets pertinents avec le reste du Conseil Municipal des Jeunes afin de continuer à faire vivre la commune. Le CMJ accueille désormais Louna au sein du groupe ; motivée, elle aussi souhaite participer à la vie de Saint-Georges-des-Coteaux. Nous sommes maintenant onze jeunes motivés à imaginer de nouveaux projets et faire des actions pour embellir notre village.

## Octobre rose



Le mois dernier, nous nous sommes mobilisés à l'occasion d'Octobre rose afin de soutenir toutes ces femmes touchées par le cancer. Le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité se rassembler ce dimanche 15 octobre toute la journée, pendant la marche rose organisée pour l'événement. Diverses activités ont été proposées afin de vous sensibiliser sur différentes thématiques telles que l'environnement, les perturbateurs endocriniens, le sport et le tabac. Nous espérons que cette journée vous a plu !

## Inauguration



Ce samedi 4 octobre, le Conseil Municipal des Jeunes était présent avec les élus pour inaugurer 3 "Espaces sans tabac" à Saint-Georges-des-Coteaux. Pour rappel, ils se situent devant les écoles élémentaire, maternelle et autour des jeux pour enfants dans le parc Georges Ducept.

**Retrouvez-nous pour le téléthon, nous organisons une vente et une balade aux lampions juste avant le feu d'artifice ! Les bénéfices seront versés au téléthon.**

Suivez-nous  
sur Instagram :  
[@cmj.sgdc](https://www.instagram.com/cmj.sgdc)



# Hommages

## HOMMAGES

M. le Maire et son équipe municipale ont rendu hommage à M. Dominique BERNARD et aux victimes de l'acte terroriste d'Arras, dès la matinée du samedi 14 octobre au sein de l'école élémentaire, lieu symbolique, lors de l'exposition photographique d'ALÉDHA.

La municipalité était également présente au moment du recueillement à Saintes ce lundi 16 octobre à 18h en présence notamment de Mme la Sous-Préfète et de M. Bruno DRAPRON, Maire de Saintes, afin d'apporter son soutien à tous les professeurs et à la communauté éducative.



## En bref



AG BSCO : M. le Maire était présent à l'Assemblée Générale qui se déroulait à Saint-Georges-des-Coteaux avec Véronique TORCHUT, Adjointe aux Sports à Saintes, et Francis PATRY, Président du BSCO.

Moment institutionnel, la signature du Contrat de développement et de transitions « Saintonge romane » 2023-2025 entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Pays de Saintonge Romane, s'est déroulé le 25 octobre 2023, au lycée Bernard-Palissy à Saintes, avec la présence de la municipalité de Saint-Georges-des-Coteaux.



En septembre, Inauguration de la Micro-crèche inclusive « Les P'tits Loups » (2 rue des Collines à Saint-Georges-des-Coteaux), avec Mme CAMBON, Vice-Présidente « Petite enfance, politique jeunesse communautaire » et l'équipe de Saintes Grandes Rives. Bravo à Lucie MOREAU pour ce beau projet !

## Le PAPAG

Le Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG) est une servitude d'urbanisme d'inconstructibilité au bénéfice de la collectivité (périmètre d'intervention : Les Maines-Nord).

Le Comité de Pilotage mis en place en juin 2023, composé de 5 élus du Conseil Municipal (M. le Maire, Amanda LESPINASSE, Laëtitia SOULA, Renaud TAPON et Romain ROUAN) et 1 agent (Sophie JARSON), continue de travailler sur le projet d'urbanisme dont il était question dans le Bulletin Municipal d'informations n°160, édition Juin - Août 2023, partie « Aménagement et Attractivité du Territoire », p. 19.

Afin de penser comme il se doit ce projet, ces 2 derniers mois ont eu lieu 6 réunions politiques, 3 rencontres avec les agents de la CdA à ce sujet et plusieurs déplacements sur place ont eu lieu.

Les élus en charge du PAPAG suivent donc avec minutie l'action foncière pour le développement économique et l'offre de logement.



# A VOS AGENDAS

**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR

**8 ET 9 DECEMBRE 2023**

**VENDREDI 8 DECEMBRE 20H30-22H30**

Espace multipôles  
Concert organisé par AAP

Quatuor de saxophones  
Ensemble de clarinettes  
Ensemble de flûtes à bec et percussions  
Quintette de saxophones  
Choralacoustic  
Orchestre d'Harmonie

A l'entracte :  
vente de vin chaud et de crêpes au profit du téléthon  
Don au chapeau

**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR

**8 ET 9 DECEMBRE 2023**

**Samedi 9 décembre**

Parcours 8 km

Randonnée pédestre organisée par Avenir Saint-Georgesais

Rendez-vous à 9h salle polyvalente  
Café offert  
Départ groupé à 9h30

Vin chaud, jus de fruit, gâteaux offerts

Participation 6 €/pers reversés au Téléthon  
Enfant : gratuit

Inscription au 06 28 39 13 08 et sur place  
Règlement à l'ordre de l'Avenir St Georgesais

**MEDIATHEQUE**

Vente d'objets réalisés par les enfants de l'école

Vente de livres à 1€

**Samedi 21h concert Cadillac Rock'n Roll band**

**CADILLAC ROCK'N ROLL BAND**

En ces temps Moroses  
Venez danser avec le groupe CADILLAC sur les plus belles chansons ROCK'N ROLL de notre temps.

ELVIS PRESLEY - BILL HALLEY - LITTLE RICHARD - JERRY LEE LEWIS - RAY CHARLES - EDDY COCHRAN - BUDDY HOLLY - CHUC BERRY et bien d'autres encore !

**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR

**8 ET 9 DECEMBRE 2023**

**Samedi 9 décembre**

18h00 : Vente de lampions par le CMJ

20h00 : Feu d'artifice  
Parc G. Ducept

Salle polyvalente

20h30 : Repas musical  
Avec Cadillac Rock'Roll band

Adulte : 15 €  
Enfant : 12 €

Entrée : potage

Plat :  
Suprême de poulet à la crème, riz, champignons

Dessert : chou à la crème

Pensez à prendre bol, verre, couverts, assiette

Fromage

Nom : ..... Prénom : .....

Nombre de participants : adultes ..... X 15 € = ..... €  
: enfants ..... X 12 € = ..... €

Chèque à envoyer ou déposer à la mairie à l'ordre de Saint-Georges Animations le mardi 5 décembre au plus tard

Mairie, Grand Rue  
17 810 Saint-Georges-des-Coteaux  
accueil.mairie@sgdc17.fr 05 46 92 91 04

# A VOS AGENDAS

*Meilleurs vœux*

## VOEUX DU MAIRE

Samedi 13 Janvier 10:30

Espace multipôles



**Samedi 1 juin 2024**  
**De 10h à 19h**  
**St Georges**  
**des Côteaux**

Scène Ouverte

Accès Gratuit  
Restauration  
buvette  
sur place

Descente  
de  
Caisse à savon  
2ème édition

CA

LES AS  
DU VOLANT

Netto

inscription 10€  
5€ pour le 2ème pilote  
info au 0629903598  
Diner/spectacle  
20h

## COUPS DE COEUR

*Sophie* **Okavango** de Caryl Férey [Gallimard]

Au cœur d'une réserve africaine, le meurtre d'un présumé braconnier mobilise les rangers. Leur cheffe, Solanah, devra s'entourer des bons alliés pour enquêter et affronter la cruauté des trafiquants d'animaux sauvages. Des personnages au passé trouble, aux intentions ambiguës peuplent cette intrigue au suspense palpitant.

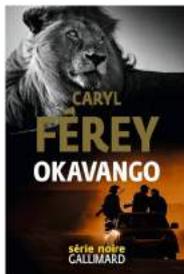
C'est un thriller engagé, enraciné sur les rives du fleuve Okavango, à la frontière namibienne... un vaste terrain miné par les guerres d'indépendance et les trafiquants de tout poil, par l'absurdité d'un monde capitaliste et barbare. *Caryl Férey, une valeur sûre du genre !*



*Marie-Christine* **Griffes** de Malika Ferdjoukh [Ecole des loisirs]

Un roman policier pour ados. Morgan's Moore charmant petit village aux confins de l'Angleterre. Epoque victorienne. Des meurtres sauvages et mystérieux sont commis. Trois ans après l'assassinat du juge Appley, le village est à nouveau secoué par un autre crime. Cette fois, c'est le corps de Vienna Appley, la sœur du juge qui est retrouvé sans vie, dans sa chambre. Des enquêteurs de Scotland yard sont dépêchés sur place, mais ils devront composer avec Flannery Cheviot, la fille des aubergistes qui compte bien mettre son grain de sel !

*Frissons, suspense et humour so british garantis !*



*Louise* **Tout autour** d'Ilya Green [Didier Jeunesse]

« Une petite fille évoque son enfance douce et protégée auprès de sa maman, avant que celle-ci ne soit reprise par la terre... Commence alors pour l'enfant une odysée à la recherche d'un autre monde, tout autour, plus grand, pour retrouver les mots et renaître à la vie, différemment, grâce à une rencontre et au dessin. »

Un album tendre et profond qui nous parle du deuil et du retour à la vie, sublimé par des illustrations poétiques aux couleurs vibrantes, qui touchera petits et grands.

**Samedi 27 janvier à 16h30 et 17h30**

« **Les Contes du Hibou** » par *Laureline Clair-Koenig*

« Sans le support d'objets ni de livres, la voix, les mains et le corps seuls racontent et déploient le paysage des histoires » *L. Koenig*

De 0 à 3 ans - Gratuit sur réservation (2 séances : 12 enfants/séance) - Durée : 20min.

## SPECTACLE



Préparez dès à présent !

Récoltez vos graines, bouturez, étiquetez, marcottez...

et rendez-vous **Samedi 6 avril** pour échanger nos trésors !

## TROC PLANTES 2024



**Du 6 février au 2 mars - EXPOSITION « Comprendre et protéger la biodiversité »**

Quels sont les différents écosystèmes ? Quelles menaces pèsent sur les espèces animales et végétales ? Et comment les protéger ?

[Une exposition prêtée par le Département de Charente-Maritime].

**Samedi 2 mars à 10h30 - ATELIER - « On sème » à la médiathèque**

Atelier de semis en famille. Vous pourrez repartir avec vos plantations.

[Matériel fourni mais vous pouvez apporter graines et pots de yaourts].

*En famille - Entrée libre - Durée : 1h.*

## Le petit Saint-Georgesais



Le Petit Saint-Georgesais vous invite à découvrir

Les mercredis après-midi

à partir de 13 h 45

A la salle située 11 rue du Parc à Saint-Georges-des-Coteaux, le jeu de tarot ludique et de compétition ouvert à tout âge.

Dans une ambiance conviviale, on vous initiera aux règles et procédures qui vous permettront de vous familiariser et de progresser dans la pratique d'un tarot plus élaboré. Vous pourrez ainsi pour ceux qui le désirent participer à des compétitions en individuel ou en équipe.

Notre club est affilié auprès de la Fédération Française de Tarot et régi par le Comité de tarot des Charentes.



## Saint-Georges Animations

La « Soirée Entrecôte » vient juste de se terminer avec un grand succès. Beaucoup de personnes en partant sont venues nous voir pour nous remercier de cet agréable moment passé tant par le repas que par l'orchestre. Il y avait une cinquantaine de convives supplémentaires cette année.

Nous préparons avec la municipalité le repas du Téléthon qui aura lieu le 9 décembre à 20h30 à la salle polyvalente.

Le réveillon du 31 décembre s'installe, et déjà beaucoup d'inscriptions. Toujours le 06.81.32.08.13 pour réserver.

Merci à toutes les personnes qui nous témoignent de leur confiance.

Bravo à toute mon équipe qui prépare toutes ces soirées avec un grand plaisir pour vous faire passer d'agréables moments.

Le Président.

## L'Élan saintais

Toute l'équipe de l'Élan Saintais vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Tous nos vœux vous accompagnent en cette nouvelle année 2024 !

Nous vous donnons rendez-vous dès le lundi 8 janvier 2024, pour une reprise sportive.

Nous vous rappelons que le tarif de l'inscription passe au 1<sup>er</sup> janvier à 80 euros au lieu des 110 euros demandés pour l'année.

Enfin, pour rappel, les cours sur Saint-Georges-des-Coteaux ont lieu :

les lundis de

- 9 h 30 à 10 h 30 pour de la gymnastique douce

et de

- 10 h 45 à 11 h 45 également pour de la gymnastique douce

les jeudis de 18 h 15 à 19 h 15 pour du stretching

D'autres cours vous attendent dans d'autres salles, renseignez-vous sur notre site [elansaintais.asso.fr](http://elansaintais.asso.fr) dans le menu planning.

Renseignements et inscriptions via notre site [elansaintais.asso.fr](http://elansaintais.asso.fr)

L'équipe de l'Élan saintais vous remercie et vous attend nombreuses et nombreux.

**Notre seule récompense est votre immense plaisir !**



## Généalogie Entraide et Astuces



Les prochaines réunions mensuelles de l'Association **Généalogie Entraide et Astuces** auront lieu les **Mardis 12.12.2023** (généalogie du Père Noël !)/ **23.01.2024 / 13.02.2024 (AG) de 18h30 à 20 h** dans la petite salle polyvalente. Les ateliers pratiques avec thème se tiennent les autres mardis du mois de 18h à 20h (petite salle polyvalente) et les mercredis matin 9h30-12h (Halte de Loisirs). *Vous êtes les bienvenu(e)s pour une réunion découverte. A ce jour, nous sommes 35 adhérents.*

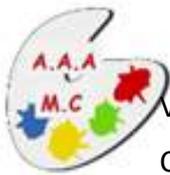
En vue du **11 novembre 2024**, nous travaillons à honorer la mémoire des hommes inscrits sur le Monument aux Morts de Saint-Georges-des-Coteaux. Nous lançons un appel à contribution pour étoffer nos informations. Si vous possédez des photographies, documents, témoignages ou si vous connaissez des personnes liées à ces hommes, nous vous serions reconnaissants de votre aide.

Nous vous souhaitons par avance de bonnes fêtes de fin d'année et **ne cherchez plus votre bonne résolution pour 2024... Ensemble, commençons votre arbre généalogique !**

**Le 11 novembre 2024, nous souhaitons honorer la mémoire des 4 Hommes inscrits sur le Monument aux Morts de Saint-Georges-des-Coteaux au titre de 1939 / 1945. Si vous possédez des photographies, documents ou témoignages concernant Messieurs **André FETIS, Georges GUERINEAU, Joseph Denis MARTIN ou Raymond PATRY**, contactez-nous :**

[genealogiesgdc@gmail.com](mailto:genealogiesgdc@gmail.com)

GENEALOGIE ENTRAIDE ET ASTUCES (groupe privé) [Tél. : 06 8255 2828 // 06 6288 7405](tel:0682552828)



## Atelier d'Art Marthe Castagneyrol

Voici déjà la fin de l'année 2023.

Ce premier trimestre de créations est passé à toute vitesse.

Les jeunes talents que nous accueillons dès 6 ans, et jusqu'au lycée, suivant divers ateliers ont illustré divers événements, et ont de nombreux projets et animations.

Nous allons avoir le plaisir de les exprimer par le dessin, la peinture, fusain, pastel, aquarelle, ou d'autres activités artistiques, dessin manga, bande dessinée...

Durant l'année scolaire écoulée ils ont participé à différents projets, des expositions à la médiathèque de la commune, dans la papeterie Peiro Caillaud de Saintes, et dans plusieurs salons artistiques.



Les ateliers ont lieu l'après-midi, de 14h à 16h pour les jeunes, de 16h à 18h pour les ados ; vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à midi pour tous, à partir de la grande section de maternelle. A Saintes, ou à Saint-Georges-des-Coteaux, suivant les horaires.

Renseignements **06 86 93 61 94** ou [as-aaamc@orange.fr](mailto:as-aaamc@orange.fr)



## La Boule Saint-Georgeaise

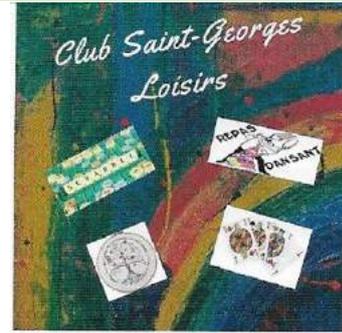


- Le club compte à ce jour 86 adhérents(tes) ( dont 21 femmes ).
- Le 19 août dans le cadre de la fête du melon, le club a organisé un concours en triplettes
- ( 90 joueurs et joueuses ) ont participé, chacun est reparti avec un lot et le traditionnel melon.
- Un barbecue à midi a permis aux joueurs de se restaurer et se reposer sous les arbres du parc Georges DUCEPT
- Le 23 septembre pour le repas champêtre, 63 personnes ont pu déguster une paella préparée par le restaurant l'Amaryllis dans une très bonne ambiance, clôturé par des parties de pétanque et jeux de cartes.
- Le 09 octobre a eu lieu notre dernier concours réunissant 54 joueurs.
- A l'issue des 8 concours le challenge Guy ROCARD ( en mémoire de notre premier président ) a été attribué :
- en féminine à Pierrette DUSSAUD ( doyenne du club )
- et en masculin à James CAILLAS
- les coupes ont été remises par son épouse Josette ROCARD.
- La prochaine assemblée générale de notre club se tiendra le samedi 27 janvier 2024 dans la halte de loisirs à 10h.
- Le président et les membres du bureau souhaitent à tous les adhérents (tes), St-Georgeaises et St-Georgeais et à leur famille de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président

James ROBERT

## Saint-Georges Loisirs



La rentrée pour notre club le 1er septembre dernier a été, comme à l'accoutumée, source de joies et de plaisirs, nos adhérents heureux de se retrouver, et nos petits nouveaux ravis du fonctionnement de notre club. Le repas dansant de réouverture du club a remporté un vif succès, après un bon repas les jupons ont virevolté, et nos pieds étaient fatigués d'avoir beaucoup dansé, mais les sourires rivés aux lèvres de nos amis adhérents étaient un pur bonheur pour nous les dirigeants.

Le vendredi 17 novembre, concours de coinche et de rami. Les bénéfices de cette journée seront dédiés et versés au profit du téléthon.

Notre repas dansant de fin d'année du 2 décembre sera servi et élaboré par l'AMARYLLIS, et animé par l'orchestre GENERATION MUSETTE salle multipôles de Saint-Georges.

Nos rendez-vous hebdomadaires :

Le lundi : arts manuels

Le jeudi : scrabble

Le vendredi : cartes, avec un concours de coinche et rami chaque mois.

Notre assemblée générale se déroulera le 12 janvier 2024.

Le président Jean-Pierre PERCHE et toute son équipe vous souhaitent le meilleur, pour cette fin d'année, un joyeux Noël et jour de l'An 2024, ainsi qu'une nouvelle année sous les meilleurs auspices.

## Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise

**Amis Chasseurs, Amoureux de la Nature**

La douceur automnale s'est dissipée,

Le vent et la pluie l'ont remplacée.

Voici les vignes vendangées,

Citrouilles et potirons rangés.

Les cueilleurs fouillent parmi les feuilles d'automne qui craquent sous leurs pas, en quête de champignons ou de châtaignes qui les régaleront le temps d'un repas.

Notre rentrée cynégétique s'est bien déroulée, avec un nombre de sociétaires stable.

La campagne de chasse est déjà bien entamée, lorsque vous lirez ces lignes la chasse de la perdrix sera déjà fermée, et celle du lièvre sera proche.

Pensez à bien respecter les dates de fermeture mentionnées au règlement intérieur.

A ce sujet, nous nous apercevons régulièrement, que nombre d'entre vous se dispensait de le consulter.

L'établissement de celui-ci demande du temps et l'argent, il est bien dommage que vous ne le consultiez pas, cela vous éviterait de me contacter téléphoniquement pour me demander des renseignements qui y sont mentionnés clairs et nets.

**RAPPELS :** - Permanence remise des cartes lièvre à la Halte Loisirs de St Georges des Coteaux le :

**LUNDI 18 DECEMBRE 2023 de 17h00 à 19h00**

Pensez à bien reporter, sur votre carnet territorial de prélèvements, le nombre de lièvres tués sur notre territoire.

- Permanence de remise des carnets territoriaux de prélèvements le :

**1<sup>er</sup> MARS 2024 de 17h00 à 19h00 à la Halte Loisirs.**

**POUR INFO :** Les poubelles installées sur les parkings chasse, ont été prévues pour collecter les cartouches usagées, et protéger ainsi l'environnement. Donc merci de les respecter et de ne pas y entreposer vos déchets ménagers.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année, et d'agréables fêtes de Noël, dans la paix et la joie, entourés de ceux qui vous sont chers.

**JOYEUX NOEL**

**Et BONNE ANNEE 2024 à chacun d'entre vous.**

Le Président :

Luigi BELLO.

## Les Toiles de St Georges



### Dessin fusain/sanguine, aquarelle, pastels, acrylique, huile.

Apprendre ou élargir ses connaissances dans le partage de la pratique des arts.

Nos Cours adaptés à chaque personne souhaitant découvrir, voire pratiquer une activité artistique. Il en est de même pour tout artiste confirmé et désireux d'obtenir des connaissances supplémentaires dans le domaine du graphisme et des différentes techniques (fusain, sanguine, aquarelle, pastels, huile, acrylique).

Cours destinés aux adolescents et adultes débutants ou artistes confirmés.

Cours dispensés :

**mardi 14h/16h30 & 18h30/21h00 -**

**jeudi 14h/16h30**

**Nous continuons à prendre des inscriptions pour adultes et adolescents.**

**L'association clôturera ses cours, pour l'année artistique 2023, le jeudi 21 décembre.**

**Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes, que Dame Santé, Reine des richesses, soit à vos côtés et accompagne vos familles, amis et autres.**

**Rendez-vous pour reprise des cours**

**MARDI 09 JANVIER 2024**

**Artistiquement vôtre.**

**Danielle KIMPE**

**Présidente « Les toiles de St Georges »**

## Tennis Club St Georgeais

Les cours de tennis sont proposés aux jeunes à partir de 4 ans et aux adultes. Ils sont dispensés par Véronique Roussel BE tennis et Pascal Risset, assistant moniteur tennis.

Les cours se déroulent autant que possible sur les courts extérieurs ou dans le gymnase quand la météo n'est pas au rendez-vous.

Les horaires des cours sont les suivants :

Le lundi de 17h30 à 21h00

Le mercredi de 09h30 à 20h00

Le jeudi de 17h30 à 22h00

Le vendredi de 17h30 à 20h00



Pour les enfants, les cours sont adaptés en fonction des niveaux. Le club accompagne les enfants qui souhaitent faire de la compétition à travers différentes animations.

- Participation aux journées du comité « en avant les filles », et journées plateau,
- Animation de TMC (Tournoi multi chances) pour les 6-10 ans sur une journée,
- Inscription aux championnats par équipes au printemps où le club inscrit des équipes en 8-10 ans, 11-12 ans 13-14 ans et 15-18 ans.

Sur la saison 2022/2023, 27 jeunes ont joué en compétition, soit en équipe, à travers les équipes engagées par le club, soit en individuel (tournois, ou championnat individuel). Cela représente 249 matches disputés sur la saison.

Pour les adultes, il est également possible de pratiquer le tennis en loisirs ou en compétition. Le club engage des équipes Dames et Hommes dans les différents championnats départementaux.

Des animations parents/enfants, des repas à thèmes (soirée raclette, soirée couscous...) sont organisés tout au long de l'année, à destination des adhérents du club, dans une ambiance conviviale.

Si vous souhaitez pratiquer le tennis, vous pouvez nous rejoindre. Pour toutes informations vous pouvez venir au club house au moment des entraînements, ou bien nous joindre au 06.71.17.14.59.

Vous pouvez suivre l'activité du Tennis club St-Georgeais sur

Sa page Facebook  TC Saint Georgeais

Son compte Instagram  tennisclub.17

## ALEDHA



Nous avons le plaisir de vous confirmer que le **GRAND RASSEMBLEMENT** des anciens écoliers de l'école de Saint-Georges aura lieu :

**le dimanche 5 mai 2024**

C'est un événement d'envergure qui, 25 ans après celui de 1999, sera un moment de retrouvailles exceptionnelles.

Si vous êtes concernés, **contactez-nous dès maintenant** soit :

Par l'adresse postale de la Mairie : 11 Rue Grand Rue 17810 St-Georges-des-Coteaux

Par mail : [aledha.sgdc@gmail.com](mailto:aledha.sgdc@gmail.com)

Par Facebook : Association Les Ecoliers D'Hier à Aujourd'hui

Par Instagram : aledha\_sgdc

Par tél : 06 04 65 64 76

pour que l'on puisse vous adresser en retour un bulletin de réservation et le programme détaillé de la journée.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager vos souvenirs et des moments d'émotion.

***Nous comptons sur vous pour prévenir votre entourage familial et vos amis qui sont aussi peut-être d'anciens écoliers de Saint-Georges-des-Coteaux.***

*Le Bureau*

Stéphanie THAUNAY, Romain ROUAN, Kimberley FIEULAINE,  
Bernard VIALETES, Caroline THOMAS et Danielle ARMAND

Le bureau d'ALÉDHA remercie la Municipalité pour son soutien.

## Un vif succès pour cette 2<sup>ème</sup> exposition photos

Tout d'abord nous tenions à vous remercier chaleureusement de vous être déplacés pour venir nombreux à notre exposition de

« photographies souvenirs » qui a eu lieu à l'école de Saint-Georges-des-Coteaux le samedi 14 octobre et qui a rencontré un vif succès auprès de ses visiteurs.

150 personnes sont venues redécouvrir leur école et partager leurs souvenirs autour des photos exposées. Ce fut pour certains un grand moment d'émotion quand ils ont retrouvé sur place d'anciens camarades ou enseignants, et pour nous organisateurs, une grande joie d'avoir pu leur offrir ces moments de convivialité.



N'hésitez pas à parler du futur « **GRAND RASSEMBLEMENT du 05 mai 2024** » !

Les membres du Bureau d'ALÉDHA



[aap17810.fr](http://aap17810.fr)



Depuis le 10 septembre, notre association a repris ses cours. Il reste de la place dans tous les cours de danse, le cours d'anglais, le mardi 18h30/19h45, et l'éveil musical pour les 4/6 ans, le mardi 17h/17h30.

Alors si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas !

Nous vous accueillerons avec plaisir (Cotisations proratisées).

## Depuis la rentrée, DES NOUVEAUX PROFESSEURS :

En CLAQUETTES : **Christophe BLANCHARD**

En HIP-HOP : **Yoan ROBERJOT**

En YOGA : **Nathalie MERCIER** et un nouvel horaire de cours, le mercredi 18h30/19h30

Pour rappel, **les jours et horaires des cours de danse** qui peuvent vous accueillir :

**Lundi** Kpop 18h/19h15 Jazz ados 19h15/20h45 Danse salon 20h/21h30

**Mardi** Eveil 16h45/17h30 Jazz 9/11 ans 17h30/18h30 Kpop 18h30/19h45

Jazz Adultes 19h45/21h

**Mercredi** Yoga 18h30/19h30

**Jeudi** Hip-hop 18h/19h

**Vendredi** Claquettes 19h/20h

**Dimanche** Piloxing 10h30/11h30



## PROCHAINES MANIFESTATIONS *(d'autres à venir)*

### 🎵 STAGE DE REMISE EN FORME

Pahlavandle et exercices au poids du corps

« Comment se mettre ou se remettre en forme progressivement à la maison »

**Samedi 2 décembre 2023 de 10h30 à 12h – Halte de Loisirs**

Tarif : 15 € - Inscription conseillée et renseignements au 07 68 64 24 41

🎵 Participation de l'association au **TÉLÉTHON** avec la municipalité et les autres associations

**Vendredi 8 décembre de 20h30 à 22h -Salle Multipôles de St-Georges-des-Coteaux**

**Concerts de musique avec Choralacoustic, l'Orchestre d'Harmonie**

**et de petits ensembles musicaux**

Entrée libre \_ Gâteaux/crêpes/Vin chaud/Buvette –

**Tous les bénéfices au profit du Téléthon**

🎭 **Comédie Musicale par Choralacoustic**

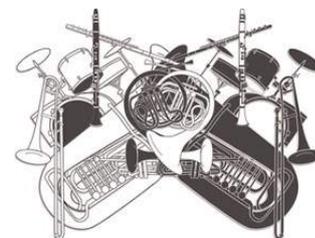
dimanche 17 mars à 15h Salle Multipôles

Entrée payante

🎵 **Audition Guitares/Violons**

Samedi 4 mai 2024 à 17h30 à la Halte de Loisirs

Entrée Libre



**Le Conseil d'Administration, les Professeurs et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos**

**MEILLEURS VŒUX 2024 !**

La Présidente, Sandrine Delaveau \_ 06 38 38 81 24 \_ [contact@aap17810.fr](mailto:contact@aap17810.fr)





## Avenir Saint-Georgeais

L'ASG est en plein essor et en pleine forme ! Cette nouvelle saison nous avons le plaisir d'accueillir 16 nouveaux membres, marcheurs, marcheuses, cyclistes... Notre club compte à ce jour 89 adhérents qui se répartissent dans 3 groupes de marche et 1 groupe en circuit vélo. Chaque mardi matin des randonnées pédestres de 6, 8, et 10 km sont proposées ainsi qu'une randonnée vélo le jeudi matin d'environ 30 km... A l'évidence, nos chers adhérents ont à cœur de se maintenir en forme et garder ainsi une bonne santé, le bonus c'est l'ambiance très conviviale !

Le club organise, sous l'égide de la commune, la marche du Téléthon le Samedi 09 Décembre. Nous vous attendons nombreux pour ce geste caritatif et solidaire..

Notre Assemblée Générale se tiendra le samedi 27 janvier à la salle Multipôle, pensez à réserver cette date sur vos agendas.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de vivre de très belles fêtes de fin d'année...

*Les membres du bureau de l'ASG et Dominique PALVADEAU, Président.*

Contact : 06 28 39 13 08 <https://www.espritequipe.org>



## Association Roule la poule

### Le Poulailleur associatif collectif de St-Georges-des-Coteaux

**L'été est bien fini** et la succession de nombreuses tempêtes avec le vent et la pluie inaugurent bien l'automne avec quelques dégâts au sein de notre poulailleur.

Les nombreux poussins que vous avez pu admirer cet été au travers des grillages du poulailleur collectif ont bien grandi et sont donc actuellement de belles poules de race avec bien évidemment quelques coqs.

**La journée du patrimoine en septembre** a permis de belles rencontres en matinée avec le témoignage émouvant de Marie Claude Viaud et son frère François évoquant des souvenirs d'enfance dans leur ferme, très certainement construite sur le site de l'ancien château de St-Georges-des-Coteaux. N'oublions pas aussi la visite de l'église de St Georges-des-Coteaux avec sa cloche.

**La présence de la Société Avicole d'Aunis et Saintonge (la SAAS)** avec Messieurs Benéteaud Bernard et Benéteaud Jacques (président et président d'honneur) nous a permis la tenue d'une discussion, lors du café, autour de la mise en place de poules de races anciennes au sein des poulailleurs familiaux.



La présentation de différents coloris de poules de Marans par Mr Benéteaud et aussi de nos poules et un coq de race Marans coucou argenté de notre tout nouveau parc de volailles anciennes a été un succès.

De nombreuses personnes sont venues visiter notre poulailleur en pierre du dix-neuvième siècle et, pour certaines, ont acheté des belles volailles nées au sein du poulailleur de Roule la poule ou de l'élevage de Mr Bénéteaud Bernard.

**La préservation du patrimoine génétique et la promotion des poules de races anciennes** passent aussi par l'existence de Poules de race au sein des poulailleurs familiaux.

Cette visibilité est un atout formidable de l'existence de ces volailles totalement absentes des circuits de vente de poules industrielles ..

Plusieurs personnes de St Georges-des-Coteaux et de Saintes possèdent des poules venant de notre production.



**Pour l'année prochaine, nous allons mettre en place une deuxième lignée de poules de races anciennes.** Le choix de celle-ci n'est pas encore fait. Mais nous vous tiendrons bien évidemment au courant de ce projet « phare » de 2024.

**Cocorico ...**

## Tous Pour l'Ecole



# AGENDA DES MANIFESTATIONS 2023-2024

L'association Tous Pour l'Ecole est, cette année, composée de 14 papas et mamans qui oeuvrent avec vous pour vous proposer, à vos enfants et vous, des événements tout au long de l'année.

14 octobre 2023

Bal d'Halloween



26 novembre 2023

Marché de Noël



3 février 2024

Bal des crêpes



24 mars 2024

Bourse à l'enfance



26 mai 2024

Faites des Jeux



29 juin 2024

Kermesse



22 septembre 2024

Bourse à l'enfance



24 septembre 2024

Assemblée Générale



Afin de mettre en place au mieux ces événements, nous avons besoin de vous ! Un petit coup de main pour installer, ranger, tenir la buvette... La moindre action est précieuse. Vous pouvez également nous aider en versant une cotisation annuelle de 2€ minimum. Ainsi, vous participez activement à la vie de l'école et aux divers projets scolaires.

Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !

Je souhaite participer :  en tant que bénévole  en versant une cotisation annuelle

Nom: ..... Prénom: .....

Nom: ..... Prénom: .....

Ville: ..... Code Postal: .....

Mail: ..... Tel: .....

Classe(s) de votre (vos) enfant(s): .....

**NEW!**

Retrouvez nous dès maintenant  
sur Instagram en flashant ce QR Code



@TOUSPOURLECOLE



Tous Pour l'Ecole, 11 grande rue, 17810 Saint-Georges-des-Coteaux



07.69.28.65.77



ass.tpe@gmail.com



TPE: Tous Pour l'Ecole



touspourlecole



## Voirie

Depuis cet été, la voirie au **Chemin du Puits Romain** a été entièrement réfectionnée. Les projets sont lancés pour **Cerveau**

et **Varaise**. Le comptage des véhicules a eu lieu en septembre et en octobre. Un aménagement expérimental va se mettre en place en novembre. Prochainement, la réfection de la voirie concernera

l'Impasse du **Moulin de Razé** et le **Lot du Moulin de Razé** ainsi que **La Martinière**. D'autres voiries sont à l'étude mais nous attendons les chiffrages pour respecter notre capacité d'investissement.



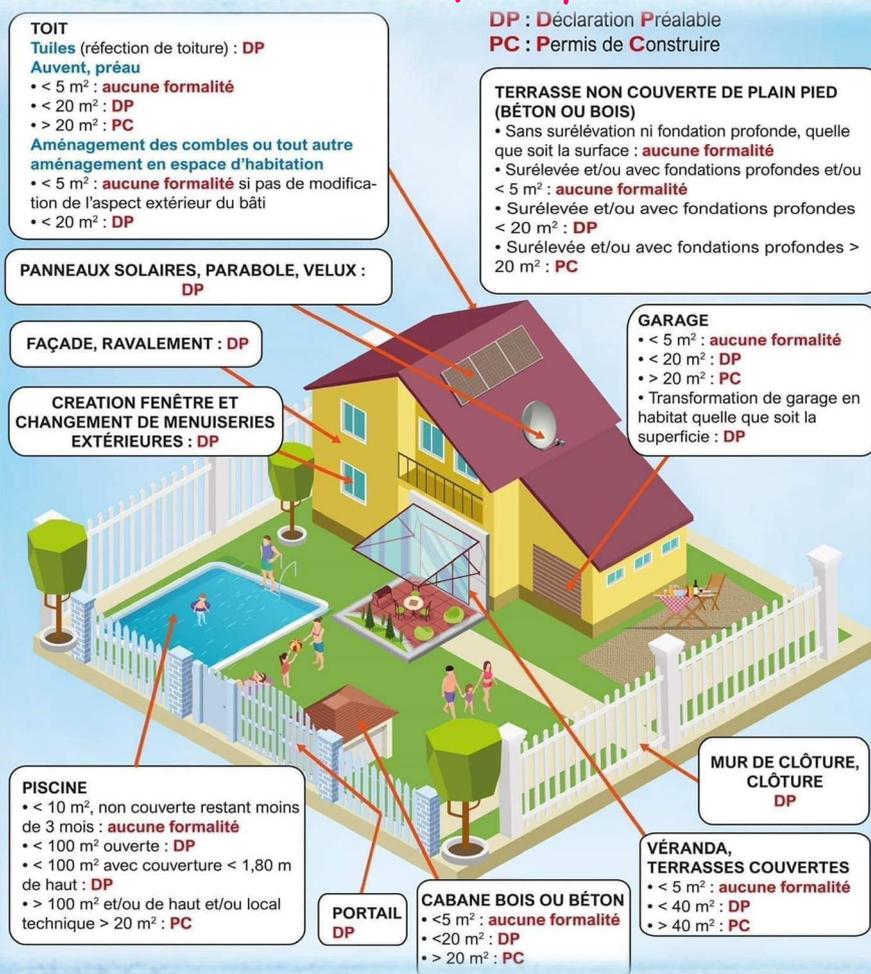
## Urbanisme

L'article **L480-4** du **code de l'urbanisme** précise que le fait d'exécuter des travaux mentionnés aux **articles L. 421-1 à L. 421-5** en méconnaissance des obligations imposées par les titres Ier à VII du présent livre et les

règlements pris pour leur application ou en méconnaissance des prescriptions imposées par un permis de construire, de démolir ou d'aménager ou par la décision prise sur une déclaration préalable est puni d'une amende comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface

de plancher, une somme égale à 6 000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable au sens de l'article L. 430-2, soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 euros. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé.

### Quelles autorisations pour quels travaux ?



## Infos

Renseignez-vous à la mairie pour savoir quel document demander.

À l'issue des travaux, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (**DAACT**) devra être adressée à la mairie. L'Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et de la Voirie se rendra à votre domicile pour constater **la conformité des travaux**.

Les documents sont sur le site internet communal et sur le site officiel de l'administration française :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Vous pouvez aussi déposer votre dossier d'urbanisme en ligne via le guichet numérique de la CdA :

<https://ca-saintes.geosphere.fr/guichet-unique>

## Le Bonheur c'est si Saintes !

### Une marque pour renforcer l'attractivité d'un territoire à fort potentiel

L'Agglomération de Saintes a dévoilé le 11 octobre 2023, sa toute nouvelle marque de territoire : Le Bonheur c'est si Saintes. Une marque gérée par l'Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes et animée en collaboration avec l'Office de Tourisme. Remplie de richesses, l'agglomération de Saintes s'est dotée d'une marque de territoire à la hauteur de ses nombreux atouts. Héritage gallo-romain, patrimoine extraordinaire, paysages préservés, flâneries le long du fleuve Charente, dégustation de Pineau des Charentes ... elle représente un territoire-écrin qui se traduit dans une nouvelle marque : Le Bonheur c'est si Saintes !



#### Une marque comme un cri de ralliement

Marque légère et profonde à la fois, elle détourne une expression bien connue « Le Bonheur c'est si simple », un effet clin d'œil et une petite touche d'humour qui exprime un territoire empathique qui sonne comme une évidence... la nôtre.

Le Bonheur c'est si Saintes, c'est également la notion de qualité de vie. Une ville à la campagne où il y fait bon vivre et qui place l'agglomération au rang de territoire idéal pour vivre l'essentiel qui permet de s'épanouir, aussi bien dans le champ professionnel que personnel.

Le Bonheur c'est si Saintes se positionne comme un véritable porte drapeau commun qui permettra à chacun d'exprimer haut et fort sa fierté d'appartenance au territoire.

#### Une marque qui a vocation à être utilisée par tous !

Marque partagée et ouverte, commerçants, restaurateurs, TPE-PME, associations culturelles et sportives... tous les acteurs du territoire, quelle que soit la taille de la structure, peuvent devenir ambassadeur et participer au rayonnement du territoire grâce au club des ambassadeurs.

2 niveaux de partenariats sont proposés : un niveau ambassadeur (gratuit) et un niveau partenaire (payant) offrant droit à une palette d'outils et de services exclusifs. Réel réseau d'acteurs du territoire, fiers d'appartenir à l'Agglomération et de participer à son développement, ce club des ambassadeurs est géré par l'agence d'attractivité et sera ponctué de plusieurs temps forts tout au long de l'année.

Parce que les succès sont encore plus beaux lorsqu'ils sont accessibles à tous, rejoignez le club des ambassadeurs en vous inscrivant sur [www.lebonheurcestsisaintes.fr](http://www.lebonheurcestsisaintes.fr) !



#### Focus sur l'Agence d'Attractivité

L'Agence d'attractivité est née d'un engagement intercommunal et d'une co-construction avec le monde économique. Véritable guichet unique collaboratif et autonome, l'agence est le point de contact unique pour les porteurs de projets, les nouveaux talents, les investisseurs et entreprises du territoire en mettant en place des actions concrètes pour renforcer l'attractivité de l'agglomération.

Son objectif ? Répondre aux besoins concrets des acteurs économiques par la mise en place de stratégies de promotion territoriale, de marketing territorial, de prospection et d'animation d'événements professionnels.

Contact : Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes – 06 76 82 65 00 – [contact@lebonheurcestsisaintes.fr](mailto:contact@lebonheurcestsisaintes.fr) – 12 Boulevard Guillet Maillet, 17100 SAINTES

**Le Bonheur**  
c'est si **SAINTEs**

## Envie d'améliorer votre logement ?

### Besoin d'accompagnement dans votre projet ?

Pour pouvoir accompagner ses habitants dans leurs projets de rénovation de l'habitat, l'Agglomération de Saintes s'est positionnée en tant que guichet France Rénov'.

Que vous occupiez un logement ou que vous souhaitez le mettre en location, vous pouvez obtenir des aides et un accompagnement personnalisé pour tout projet d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, maintien à domicile, résorption de l'habitat indigne).

Deux conseillers sont disponibles quatre jours par semaine pour vous fournir un **conseil neutre et gratuit sur la nature et la pertinence des travaux à réaliser, les aides nationales et locales disponibles, l'aide à la lecture des devis**, et orientent les personnes vers les autres partenaires du guichet.



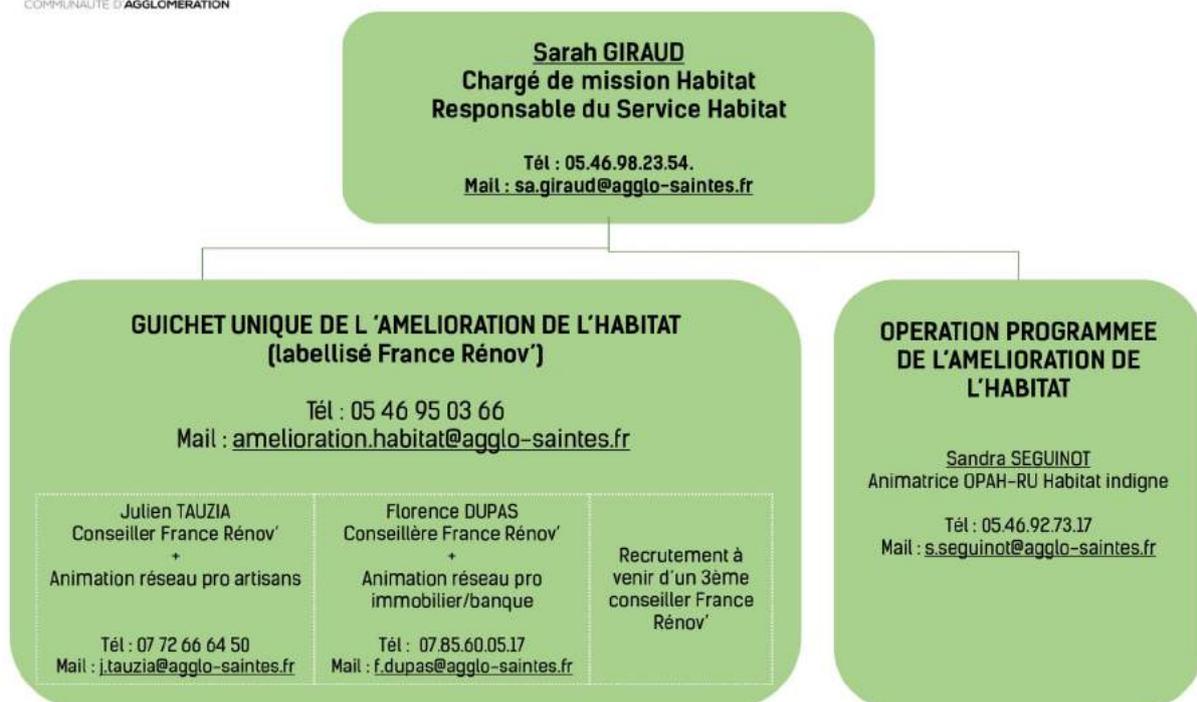
Pour toute question relative à vos travaux de rénovation, n'hésitez pas à contacter le guichet unique de l'amélioration de l'Habitat, France Rénov'

05 46 95 03 66



## Organigramme Service Habitat

mis à jour sept. 2023



## Horaire des messes

Tous les dimanches et Fêtes  
11h Cathédrale St Pierre

## Messes de notre pôle :

Mercredi 18h Samedi 18h Dimanche 9h30

29/11 St Georges

6/12 Nieul

9/12 Ecurat

13/12 La Clisse

17/12 St Georges

20/12 La Clisse

24/12 Nieul

**Noël 25/12 9h30 St Georges**

27/12 Ecurat

30/12 La Clisse

31/12 Ecurat

**Dimanche 3 décembre** entrée dans le temps de l'aveugle messe unique à la cathédrale St Pierre à 11h, suivie d'un apéritif partagé. Temps fort à partir de 9h30

- Les informations seront affichées à la porte des églises à mesure de leurs diffusions.

- La paroisse de Saintes Rive Gauche a été organisée en 4 pôles : la ville rive gauche, sud, centre et nord.

Le Pôle Nord comprend St Georges des Coteaux, Nieul les Saintes, Ecurat et La Clisse. Notre vicaire est le Père Jean-Jérôme Tran Van Tien 07 67 88 97 68, il est à notre écoute et peut nous visiter à domicile.

## Informations diverses

**Eglise St Vivien** : du lundi au samedi 8h30 Laude et Messe.

Chaque lundi de 20h à 21h "Alegria, une heure avec Dieu" (20mn de Louange, 20mn d'enseignement, 20mn d'Adoration/Confession)

**Cathédrale St Pierre** : les mardi et jeudi 17h30 Chapelet, 18h Messe.

Samedi de 11h Adoration. Confession de 11h à 12h (sauf jours de Concert du marché)

**KT primaire** : contact Fabienne Drieu-La-Rochelle  
06-04-45-23-49 ou [j.dlr1@orange.fr](mailto:j.dlr1@orange.fr)

**Presbytère St Vivien** :

Permanences du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Tél : 05 46 93 09 92

mail : [paroisse.saintesrg@gmail.com](mailto:paroisse.saintesrg@gmail.com)

Site [www.catholiques17.fr/saintes/](http://www.catholiques17.fr/saintes/)

\*Si vous souhaitez recevoir les plannings des messes par courriel, m'en faire la demande à [mabevignaud@hotmail.fr](mailto:mabevignaud@hotmail.fr)

Pour l'équipe paroissiale, la déléguée pastorale :  
Marie-Béatrice Vignaud : 06 76 88 77 88

## NOUVELLE ACTIVITE

Toilettage bien-être canin et félin

Massage canin

Vente d'accessoires

Heures ouvertures :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi

9h-12h30 / 13h30-18h

Jeudi fermé

Samedi 9h-12h30 / 13h30-16h

Adresse :

2 les barbotines

17810 Saint- Georges-des-Coteaux

06.79.76.81.69

**Ouverture le 2 janvier 2024**



Ô bain des 4 pattes

SALON DE TOILETTAGE

## LE MOT DE LA MAJORITE

Saint-Georges-des-Coteaux, le 03-11-2023

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais, chers voisins et voisines,

Les tristes et dramatiques événements récents nous prouvent une nouvelle fois que nous **devons rester unis dans toutes circonstances et à tous niveaux. Les moments d'écoutes et d'échanges sont nécessaires et indispensables à une construction commune.**

Modestement à notre niveau, nous avons initié les rencontres de quartiers qui sont des moments privilégiés entre tous. Elles sont l'occasion d'apprendre à se connaître entre les Habitants et les Élus mais aussi à vous connaître entre voisins. Elles facilitent l'écoute et l'entraide. Votre présence est importante et indispensable : n'hésitez pas à y venir.

Depuis le début, nous souhaitons travailler tous ensemble et nous suivons la même méthode : écoute, analyse et action. Nous continuons à œuvrer POUR L'INTÉRÊT COLLECTIF.

Si vous avez des questions sur des sujets précis ou si vous souhaitez simplement échanger, nous restons à votre disposition. M. le Maire et ses Adjoints peuvent vous recevoir à la mairie sur rendez-vous. Pour ce faire, nous vous invitons à téléphoner à l'accueil de la mairie : 05.46.92.91.04.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

**Les Élus de la Majorité**

« Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux »

[unsoufflenouveau@hotmail.com](mailto:unsoufflenouveau@hotmail.com)

## LE MOT DE L'OPPOSITION

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

Le 7 novembre 2023

En Octobre dernier, nous avons distribué dans vos boîtes aux lettres « l'autre St Georgeais », publication qui avait pour objectif de nous exprimer pleinement et librement puisque nous sommes désormais limités à 1500 caractères dans le bulletin municipal.

Nous espérons que vous l'avez tous reçu, et si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous le dire.

Nous tenons à vous remercier pour vos rapides et nombreux retours d'encouragement, nous nous sommes permis de reprendre quelques-unes de vos remarques :

« Juste ce petit mot pour vous dire que je trouve votre initiative très appropriée et intéressante »

« Vous avez bien résumé et confirmé ce que les St-Georgeais présentaient »

« Continuez ainsi ! »

« Il est au top votre petit document ! »

« Je partage vos analyses. Je souhaite me mettre à la disposition de vos orientations municipales en vue de 2026 »

Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous profitons de ce dernier bulletin 2023 pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

Vos élus d'opposition



**Olivier  
LAURENCEAU**

☎ 06 15 35 17 19



**Brigitte  
SEGUIN**

☎ 06 87 04 55 48



**Patrick  
PERONNEAU**

☎ 06 17 71 53 65



**Nathalie  
BONDUEL**

☎ 06 07 03 22 76



**Stéphane  
TROUVE**

☎ 06 74 99 33 29

# DATES A RETENIR

Décembre	Janvier	Février
02/12 : Spectacle « Marre, Marre, Marre » à la médiathèque	13/01 : Vœux du maire	03/02 : Bal des crêpes de TPE
Téléthon	27/01 : Spectacle « Les contes du hibou » à la médiathèque	Du 6 février au 2 mars : Exposition « Comprendre et protéger la biodiversité » à la médiathèque
08/12 : Concert AAP		10/02 : Repas des aînés
09/12 : Randonnée Avenir Saint-Georgeais		<b>A retenir :</b>
09/12 : Vente de lampions par le CMJ et déambulation		02/03 : Atelier « On sème » à la médiathèque
09/12 : Repas Saint-Georges Animation		17/03 : Comédie musicale de Choralacoustic
09/12 : Feu d'artifice		24/03 : Bourse à l'enfance de TPE
31/12 : Réveillon dansant de Saint-Georges Animation		30/03 : Chasse aux œufs

## Il est arrivé ...

10/09/2023 : Adrien BRIOU

## Ils nous ont quittés...

22/08/2023 : Dominique GHÏS, 68 ans

16/09/2023 : Thuy Nhung LEHOUX, 58 ans

24/09/2023 : Simone MIGNODET, 100 ans

## Ils se sont mariés...

02/09/2023 : Amaury BAILLEUL et Johanna NOEL

02/09/2023 : Olivier LANDREAUD et Sabine DREUX

07/09/2023 : Mustapha AICHOUNI et Anissa BESSIERE

# HORAIRES



Lundi : De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi : De 8h30 à 12h00

Mercredi - Jeudi - Vendredi :  
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

05 46 92 91 04 / [accueil.mairie@sgdc17.fr](mailto:accueil.mairie@sgdc17.fr)

Mardi : 15h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 15h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

05 46 90 41 40 / [biblio.sgdc@orange.fr](mailto:biblio.sgdc@orange.fr)



LA POSTE

Lundi - Mercredi - Vendredi :  
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi - Jeudi : De 09h00 à 12h00

Tel : 36 31

## enedis

### Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

**09 726 750 17**

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ?  
N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.

